



« ASPASIE » : UNE GYNÉCOLOGUE D'ÉPOQUE IMPÉRIALE ?

PASCAL LUCCIONI
UNIVERSITÉ JEAN-MOULIN LYON 3

Résumé

La compilation médicale d'Aetius d'Amida (VI^e siècle) nous transmet des extraits d'une « Aspasia », qui aurait rédigé des travaux de gynécologie. On s'efforce ici d'abord de caractériser le style de l'auteur, voire de le (la) dater. Pour cela, il faut en particulier s'efforcer d'avoir un avis sur la délicate question des contacts entre le texte d'Aspasia et le texte du « Soranos » du *Parisinus gr. 2153* : nous pensons que Soranos est antérieur à Aspasia, quelle que soit par ailleurs la position du compilateur à l'origine du *syllogè* du *Parisinus*. Mais qui était cette Aspasia ? Une femme (et alors quel était son métier ?), ou un homme déguisé sous un nom de femme ? Dans le domaine scientifique ou dans celui des « belles lettres », les femmes de l'Antiquité écrivaient-elles ? Ce nom d'Aspasia lui-même n'est-il pas suspect, pour des raisons littéraires ? Il convient, en tout état de cause, d'être prudent face aux certitudes excessives que nous suggérerait une dévotion exclusive au *genre* littéraire ou aux *gender studies*.

Abstract

Aetios' medical compilation (VIth century A.D.) gives us extracts taken from the works of an "Aspasia" who seems to have written about gynaecological matters. We try to give a short characterization of the author's style and manner, and a tentative date. In order to do so, we have to come to terms with the delicate question of the connections between the Aspasian text and the text of the Parisinus gr. 2153 of "Soranos": whatever the case of the Parisinus' compiler, we think that Soranos himself has written before Aspasia. But who was Aspasia? A woman (but what was her trade?), or a man in the disguise of a woman? Be it in science or in literature, did women write in Antiquity? Should not this very name, Aspasia, make us suspicious, for literary reasons? On the whole, it seems appropriate to be cautious, and to keep in mind that there's a difference between genre and gender.

1. Introduction : Aetius d'Amida

La collection médicale d'Aetius d'Amida, au VI^e siècle de notre ère¹, comporte (livre XVI et dernier du *Tetrabiblos*) un long exposé de gynécologie. L'un des principaux auteurs cités est une Aspasia, dont nous ne savons rien. Elle n'a pas d'article dans *Wikipédia*, ni dans la *RE*, ni dans le *Kleine Pauly*, ni ailleurs. Elle laisse une quinzaine de pages de grec. C'est peu. C'est beaucoup plus qu'Héraclite ou qu'Anacréon.

L'auteur de ces lignes n'est pas médecin, et ne se sent pas appartenir au genre féminin. J'ai néanmoins été vivement intéressé par l'auteur sur qui portent les lignes qui suivent. Son nom assez inattendu, sa grande connaissance de la médecine gynécologique, mêlée à un caractère éminemment pragmatique, son statut incertain (sage-femme ? médecin ? homme ? femme ?), tout cela m'a conduit à essayer d'en savoir plus. Cet article est donc une sorte de travail préparatoire à d'éventuelles recherches plus complètes dans les domaines concernés, en même temps qu'il souhaite remédier, autant que faire se peut, à l'ignorance à peu près totale qui règne à propos d'Aspasia depuis un siècle.

Pour la commodité de mon exposé, je parlerai d'Aspasia au féminin (j'emploierai des pronoms féminins), mais l'étendue de notre ignorance au sujet de l'auteur de ces quelques pages de médecine fait que nous ne pouvons savoir si l'auteur était un homme ou une femme ; je reviendrai sur cette question dans la suite de cet exposé.

La collection médicale d'Aetius, et notamment sa partie gynécologique, pose des problèmes particuliers². S'agit-il d'une simple compilation ? Quelle est la part de l'intervention de l'auteur / du compilateur ? Pourquoi certains des chapitres sont-ils laissés à un anonymat qui irrite le *Quellenforscher* moderne, alors que d'autres sont attribués à tel ou telle auteur ancien(ne) ? Que signifie exactement la mention *ἐκ τῶν* que l'on trouve avant un certain nombre de chapitres ? Pourquoi est-elle parfois suivie non d'un nom propre au génitif, mais de deux noms propres ?

Antonio Garzya, qui avait entrepris d'éditer la deuxième partie du *Tetrabiblos* d'Aetius, avait présenté cette entreprise, et cet auteur, dans un bel article de la *Revue des Études Anciennes*. Il y rappelait le caractère de *Gebrauchstext* que

¹ Cf. WELLMANN 1893. Au seuil de cet exposé, je voudrais remercier mes quelques auditeurs et les lecteurs, lectrices du *work in progress*, en particulier Florence Bourbon.

² Elle pose aussi un problème de numérotation insoluble en l'absence d'édition de référence : la numérotation de Zervos est différente de celle qu'il annonce dans son sommaire, et différente de celle de la traduction de Cornarius. C'est celle de Zervos (texte) que nous utiliserons ici.

revêt l'œuvre de l'Amidénien, mais en soulignant néanmoins, en même temps, que parmi les textes pratiques, celui d'Aetius n'est pas le plus squelettique : il occuperait plutôt une place intermédiaire³. Outre Soranos, dont nous reparlerons, nous disposons aussi avec les œuvres de Rufus, d'un autre auteur dont nous avons à la fois des manuscrits du texte original et des extraits chez Aetius : on pourra lire à ce sujet les remarques prudentes, encore une fois, de Daremberg dans l'édition de Rufus⁴.

L'on aimerait avoir, sur tous ces sujets, l'opinion du médecin ou du compilateur lui-même. Mais c'est justement le caractère relativement *pratique* du texte qui nous empêche d'en savoir plus à ce sujet. Au contraire des textes de médecins plus orientés vers la médecine théorique, l'exposé d'Aetius, tourné essentiellement vers la pratique, ne comporte aucune préface, ni aucune réflexion sur l'orientation philosophique ou épistémologique de l'auteur ou de ceux dont il utilise les écrits. Cette orientation pratique est confirmée par la lecture de Photios⁵ ; voici à qui il conseille la lecture d'Aetius :

μάλιστα γε ὅσοις μὴ πρὸς τὸ βάθος τῆς ἰατρικῆς θεωρίας ἐλάσαι καὶ τὴν κατὰ φυσιολογίαν σοφίαν τε καὶ ἀλήθειαν σκοπὸς ἐστὶν ἀνευρεῖν, πρὸς μόνην δὲ τὴν τῶν σωμάτων θεραπείαν ἢ πρόθεσις ἀφορᾷ.

« surtout à ceux dont le but n'est pas d'aller loin en matière de théorie médicale, et de trouver la sagesse et la vérité en matière de biologie, mais dont le dessein ne regarde qu'au soin des corps. »

Disons, pour aller vite sur toutes ces questions de (traitement des) sources, que ce serait faire preuve d'imprudence que de penser que les mêmes processus d'abrègement ou de réécriture ont été à l'œuvre pour toutes les parties de tel ou telle des auteurs que nous avons sous les yeux chez Aetius. Cette remarque prendra toute son importance à propos du texte de Soranos.

On pourra comparer le problème qui nous est posé pour l'interprétation d'Aetius et de son activité de compilation avec celui qui se posait à Fabricius pour son ouvrage *Galens Excerpte aus älteren Pharmakologen*. Pour les nombreuses citations de pharmacologues du premier et du second siècles de notre ère cités textuellement pendant de longues pages par le maître de Pergame, où s'arrête la citation, où recommence à parler l'auteur lui-même ? Certains pharmacologues cités ne compilent-ils pas eux-mêmes les œuvres de leurs prédécesseurs ? À quelles marques pourrait-on reconnaître le passage d'une source à une autre ? Mais le problème qui se pose à nous est plus ardu pour plusieurs raisons. Aetius n'est pas Galien. Il a beaucoup moins conscience des problèmes méthodologiques de la citation, et prend moins de soin encore à délimiter, voire à identifier les sources citées. De plus, l'édition de sa compilation est moins satisfaisante encore

³ GARZYA 1984, p. 254.

⁴ DAREMBERG 1879, Préface, p. XIX-XX.

⁵ PHOTIOS, *Bibliothèque*, codex 221 (p. 152 l. 23 sq. Henry pour la citation).

que l'édition de Galien (ou, pour le dire autrement, Galien a suscité plus d'études qu'Aetius d'Amida ; et deux livres d'Aetius, les livres X et XIV, sont encore inédits en grec, ainsi qu'une partie du livre XIII sur les animaux venimeux). Il semblerait par ailleurs que la traduction latine de Cornarius, facilement accessible sur Medic@, soit faite sur un manuscrit grec abrégé par endroit (c'est le lot des textes techniques). Le livre de Fabricius n'était pas très complet, et il pouvait laisser sur sa faim les lecteurs / lectrices de Galien. Notre exposé, autant l'avouer tout de suite, le sera moins encore.

Quels sont les auteurs cités par Aetius dans le livre XVI ? J'en donne brièvement la liste : Soranos, Galien, Philoumenos, Léonidas, Archigène, Rufus, ὁ φιλόσοφος⁶, Théodore, Philagrios, Asclépiade. Parmi eux, Soranos, Archigène, Rufus et Asclépiade sont connus d'Aetius d'abord à travers Galien : ce sont des médecins des deux premiers siècles de notre ère. Léonidas, cité par l'εἰσαγωγή galénique⁷, doit être placé à la même époque. Philagrios serait un auteur de la fin de l'Antiquité, peut-être du quatrième siècle⁸. L'impression d'ensemble est que les sources d'Aetius en matière de gynécologie sont des médecins de l'époque impériale, et notamment du début de l'Empire.

2. Aspasia chez Aetius

Revenons à notre personnage d'Aspasie. Que dire d'elle ? Nous reviendrons tout à l'heure sur son nom. Les chapitres d'elle que nous conserve Aetius sont consacrés à des questions de gynécologie assez variées : soins à donner aux femmes enceintes (XVI, 12 = p. 15, l. 4 sq. Zervos), soins à donner aux femmes dans les accouchements difficiles (XVI, 15 = p. 16, l. 24-17 l. 13 Zervos), remèdes abortifs (XVI, 18 = p. 21, l. 1-22 l. 24 Zervos) – nous nous arrêterons plus précisément sur ce passage tout à l'heure.

Nous connaissons, pour l'époque impériale, au moins un autre grand gynécologue, à savoir Soranos d'Éphèse. Et c'est ici, dans la proximité entre Aspasia et Soranos, que va en réalité résider l'une de nos principales difficultés. Le livre XVI d'Aetius, compilation assez concise de nombreux traités gynécologiques antérieurs (dont celui de notre Aspasia), présente souvent bien des points communs avec un manuscrit illustre parmi les lecteurs de la médecine ancienne, le *Parisinus graecus* 2153, que l'on date habituellement de la fin du XV^e siècle ; ces points communs, ainsi que les rapprochements que l'on a pu faire entre le texte des traductions latines de Soranos et le *Parisinus* que j'ai nommé, ont conduit les érudits du XIX^e à voir dans ce manuscrit un *compendium* dont l'un des noyaux, si l'on

⁶ Il s'agirait, d'après ILBERG 1910, p. 57 n. 2, du médecin Asclépiade de Bithynie.

⁷ GALIEN K 14, 674-797. Léonidas est cité page 684 dans la liste des médecins méthodiques.

⁸ Cf. BERNERT 1938.

peut dire, serait constitué par les quatre livres (deux, selon d'autres, V. Rose en particulier) de Soranos sur les maladies des femmes. Les éditions scientifiques modernes de Soranos (Ermerins, puis Rose, enfin Ilberg et plus récemment Burguière-Gourevitch-Malinas) sont fondées sur cette découverte.

Cependant, le *Parisinus graecus* 2153 ne contient pas que du Soranos ; bien souvent, le texte de ce manuscrit reprend à quelques mots près le texte de tel ou tel des autres auteurs cités par le livre XVI d'Aetius, notre Aspasia, ou bien encore Philoumenos ou un autre des auteurs cités par le médecin d'Amida.

Si l'on tente de dresser, à partir de l'édition d'Aetius par Zervos et de celles de Soranos par Ilberg et Gourevitch, un tableau des modalités de compilation de tous ces médecins (Aetius ; le compilateur anonyme du *Par. gr.* 2153 ; Aspasia ?), on est vite confronté à des difficultés insurmontables : les textes paraissent formés d'une succession aléatoire de versions approximatives les uns des autres, c'est un mille-feuille propre à décourager le chercheur adepte, pour un moment, de la méthode stématique⁹.

L'on aimerait trouver dès l'abord quelque caractère commun aux conseils d'Aspasia, à ses façons de pratiquer l'art, qui nous permette de la reconnaître à coup sûr et de la distinguer de tel ou tel compilateur, celui du *Parisinus* 2153 ou Aetius. On est tenté de lui trouver, ici et là, une sollicitude particulière envers ses parturientes. Nous la voyons s'opposer à la coutume de la succussion (Chap. 15, p. 17, l. 9 sq. Zervos) :

Μετὰ δὲ τὴν ἀπότρεξιν, εἰ τὸ χορίον μὴ ἀποδοθεῖη, οὐ χρὴ ἀποσπᾶν βίᾳ ἀλλὰ πταρμὸν κινεῖν, κατέχουσιν τὸ πνεῦμα καὶ ἀποφράττουσαν τὰς ῥίνας καὶ τὸ στόμα.

« Après l'enfantement, si le placenta ne sort pas, il ne faut pas secouer avec force, mais provoquer un éternement, pendant que la femme retient sa respiration en fermant ses narines et sa bouche. »¹⁰

Autre exemple, le chapitre 124 (p. 159 Zervos) : πρὸς τὸ μὴ ποιεῖν κοιλίαν ῥαγάδας καὶ μελανίας ἐκ τοκετοῦ, Ἀσπασίας – « Pour que le ventre n'ait pas de fissures ni de taches après un accouchement, d'Aspasia » ; souci « cosmétique » que nous retrouverons tout à l'heure chez « Cléopâtre » entre autres. Ces deux derniers passages ne semblent pas connaître de rédaction soranienne parallèle.

Enfin, nous ne pouvons pas accuser Aspasia d'avoir rédigé un chapitre qui me paraît peu connu des féministes contemporaines qui s'occupent de ce domaine,

⁹ Nous en donnerons ci-après un exemple, à partir d'un court extrait (en 3).

¹⁰ L'idée de recourir aux sternutatoires pour faire sortir l'arrière-faix est hippocratique (*Aph.* V, 49) ; elle est connue de Soranos, bien sûr, mais il l'évoque en termes assez différents (II, 2 [p. 10-11, l. 15-17 BURGUIÈRE-GOUREVITCH]).

le chapitre *Sur la clitoridectomie* (Chap. 105, p. 152, l. 13-153 l. 10 Zervos) : il est dû à Philoumenos, sans doute le médecin du second siècle de notre ère¹¹.

Il ne faut cependant pas aller trop loin. L'auteur est médecin (ou à tout le moins elle fait partie du « personnel soignant »), ce qui évite sans doute de tomber dans le sentimentalisme. Il faut parfois être énergique, ainsi dans le long chapitre *κατὰ πόσους τρόπους γίνεται δυστοκία ἐπὶ τῶν παρὰ φύσιν γεννωμένων, Ἀσπασίας*, « de combien de façons se produit-il une dystocie chez celles qui mettent au monde dans des conditions contraires à la nature ? » (Chap. 22, p. 30, l. 1 sq. Zervos) :

Εἰ δὲ διὰ τὴν μικρότητα τῆς μήτρας γένηται, λιπαίνειν τοὺς τόπους καὶ θάλπειν καὶ τοῖς δακτύλοις ἐπιδιῦσθαι τὸ στόμα τῆς μήτρας, βιαιότερόν τε ἔλκειν τὸ ἔμβρυον· μὴ ὑπακούοντος δὲ τοῦ τόκου, ἔμβρυοτομεῖν.

« Si cela se produit à cause de la petitesse de l'utérus, il faut oindre ces endroits de graisse, les tiédir et écarter le col de l'utérus avec les doigts, et tirer vigoureusement sur le fœtus ; si l'enfant n'obéit pas, découper. »

Ce passage, dans sa redoutable concision, est sans doute typiquement aspasien ; il résume plusieurs passages du quatrième livre de Soranos, sans recouvrir exactement aucun d'eux¹².

Malheureusement, le petit nombre de fragments de son œuvre que nous possédons à travers Aetius ne nous permet guère de tirer quelque conclusion définitive, que ce soit de la présence ou de l'absence de telle ou telle thérapie ou pratique chez notre auteur. On trouverait chez Soranos bon nombre de témoignages d'une douceur et d'une prudence qui n'ont rien à envier à celles d'Aspasie : par exemple les paroles rassurantes que le médecin d'Éphèse demande que la sage-femme adresse à la parturiente pendant l'accouchement¹³.

On aura compris qu'en matière d'attribution de ce type de texte à tel ou tel, il faudra être d'une grande prudence, si tant est même que la notion d'attribution ait beaucoup de sens en l'espèce. On aimerait pourtant mieux comprendre quelles étaient les pratiques de tel ou telle médecin, et surtout pouvoir ainsi mieux les dater.

¹¹ Mais il est possible ou probable que Soranos ait eu aussi un développement sur cette question, cf. t. IV p. 87 et les explications de BURGUIÈRE et GOUREVITCH.

¹² Cf. notamment IV, 1 & 2 ; et IV, 4 (p. 16, l. 153-154 BURGUIÈRE-GOUREVITCH). On notera en passant que le titre du chapitre chez Aetius est identique à la fin du titre du chapitre II, 2 de Soranos... mais compte tenu de ce que « Soranos » n'a que le visage que le compilateur du *Parisinus* a bien voulu lui donner, on se gardera d'accorder trop d'importance aux titres.

¹³ SORANOS, II, 5 (p. 8 BURGUIÈRE-GOUREVITCH).

3. Étude de cas : le texte sur les abortifs ; et essai de datation d'Aspasie

Le texte de Soranos consacré aux produits abortifs et le texte correspondant d'Aspasie nous donnent l'occasion d'étudier de plus près la question du rapport que ces textes entretiennent. Ils touchent à un problème à la fois médical et moral qui se posait aux médecins de l'époque impériale : comment concilier les nécessités de la pratique médicale et les recommandations du *Serment* hippocratique.

On serait bien sûr tenté de souligner la citation, par un médecin (?) femme (?), d'une longue liste d'abortifs, alors même qu'une certaine suspicion entoure cette catégorie de remèdes, pour des raisons morales, dans l'Antiquité et peut-être surtout à l'époque impériale – mais il faut ici être extrêmement prudent : on se souviendra que le médecin du texte hippocratique *Nature de l'enfant* conseille à une chanteuse, qui vit de ses charmes, de sauter longuement à pieds joints afin de faire tomber le fœtus accroché aux parois de la matrice¹⁴, mais que le *Serment* hippocratique interdit au médecin de « donner un pessaire abortif ». Plus explicitement, le poète d'un fragment didactique tardo-antique contenu dans le manuscrit de Dioscoride connu sous le nom de « Dioscoride de Vienne » parle des avortements en ces termes : « Les femmes abominables qui songent à de noirs desseins s'en font un pessaire et perdent leur beau fruit dans un écoulement fécond. »¹⁵

Voyons donc comment est structuré, si l'on peut dire, le texte d'Aspasie, ou en d'autres termes comment il « répond » au texte du *Parisinus* de « Soranos » :

– p. 21, l. 1-2 : la phrase d'introduction d'Aetius / Aspasie est plus fournie et somme toute plus intéressante que les quelques mots du *Parisinus* : Εἰ δὲ ἀμελήσασα ἢ πρὸς τὸ συλλαβεῖν ἀνεπιτήδειος οὕσα γυνὴ συλλάβοι... « Si par négligence une femme qui n'a pas les dispositions adéquates conçoit cependant,... », en face du simple Γενομένης τῆς συλλήψεως (« S'il y a conception... »). Bien sûr, une telle phrase peut n'être qu'une cheville du compilateur (Aetius). Il est possible aussi qu'elle témoigne d'une ébauche d'analyse et de recul, de la part d'Aspasie, face au texte de Soranos, qu'elle aurait eu sous les yeux. Il est possible, enfin, que le texte du *Par.* ne soit pas le texte de Soranos, mais un résumé de celui-ci. Quoi qu'il en soit, cette aporie de la recherche est ici particulièrement navrante, parce que la suite de la phrase comporte une première personne du pluriel, et que l'on aurait aimé savoir à qui il faut l'attribuer !

Εἰ δὲ ἀμελήσασα ἢ πρὸς τὸ συλλαβεῖν ἀνεπιτήδειος οὕσα γυνὴ συλλάβοι, τὸ μὲν πρῶτον ἕως ἡμερῶν λ' τὰ ἐναντία οἷς ἔμπροσθεν εἰρήκαμεν ἐν τῇ ἐπιμελείᾳ τῆς κυοφορούσης προσάγειν.

¹⁴ *Nat. pueri*, cap. 13.

¹⁵ Poeta *De herbis*, v. 102-104 (il s'agit de la sauge, ἐλελίσφακον). Sur toute cette question de l'avortement dans l'Antiquité, la littérature secondaire est très abondante. J'ai apprécié particulièrement NARDI 1971 et RÜTTEN 1997.

« Si par négligence une femme qui n'a pas les dispositions adéquates conçoit cependant, au début, jusqu'au trentième jour, il faut appliquer un régime contraire à celui dont nous avons parlé lorsque nous avons évoqué les soins à la femme enceinte. »

Nous ne pouvons pas savoir si la première personne représente Soranos ou Aspasia : Soranos a effectivement parlé des soins aux femmes enceintes, mais Aspasia aussi, et ce passage est conservé, nous l'avons dit, par Aetius (XVI, 12 = p. 15, l. 4 sq. Zervos) ! Cette question de l'autorité à accorder, à l'intérieur d'une tradition de la médecine gynécologique byzantine (puisque nos manuscrits datent de l'époque byzantine) très contaminée et interpolée, à tel ou telle auteur(e), est évidemment gênante. Elle nous permet cependant d'apercevoir une certaine homogénéité de la tradition (qui rend difficiles les attributions). Elle ne doit pas nous empêcher de lire les textes en question. Qu'en est-il de la suite du texte d'Aspasia sur les abortifs ?

– p. 21, l. 2-15 : on a le sentiment de lire un « résumé » du texte du *Par.* cf. Gour. I, 20, l. 100-122 = Ilb. I 64 p. 47, 21-48, 10.

– p. 21, l. 16-22, l. 8 : le texte d'Aetius / Aspasia est ici et là plus simple, du point de vue de la syntaxe ou du vocabulaire, que celui du *Parisinus*, mais il contient deux recettes / groupes de recettes supplémentaires l. 24-28 Z cf. Gour. I, 20, l. 123-142. Ilberg athétise purement et simplement ce passage, cf. *app. crit.* « seq(uuntur) in P(ar. gr. 2153) Aetiana ex c(apitulo) 18 ».

– p. 22, l. 8-12 : le texte d'Aetius / Aspasia est un résumé du texte du *Par.* cf. Gour. I, 20, l. 143-149 = Ilb. p. 48, l. 11-16.

– p. 22, l. 12-24 : le texte d'Aetius / Aspasia est original et ne se trouve pas dans le *Par.*

À mon sens, à partir de cet exemple et d'autres, on est amené à considérer qu'Aspasia est un auteur certes fort adepte de la compilation, mais néanmoins indépendant ; le collage qu'elle réalise de « ses » auteurs (ou de Soranos et d'éléments de son propre fonds) est bien de son fait.

Ce texte donne sans doute un bon exemple de ce qui est arrivé à toute cette littérature médico-gynécologique ; des textes gynécologiques, notamment Soranos, devenus classiques, ont été utilisés par différents médecins ou compilateurs. Mais ceux-ci se sont entre-glosés joyeusement, comme à l'habitude en pareil cas.

Pour ce qui nous concerne, Aspasia a utilisé le texte de Soranos, qu'elle a sans doute souvent abrégé. Il se pourrait qu'elle l'ait étendu, ici et là, à partir d'autres sources (Philouménos ?), mais il se pourrait aussi que ce que nous croyons être du Soranos ne soit qu'un résumé tardif de Soranos... Il se pourrait aussi qu'ici ou là, Aspasia et Soranos aient eu les mêmes sources, à savoir quelque médecin alexandrin. Aetius a, de son côté, cité Aspasia, et à d'autres endroits, revenant aux sources de la discipline, il a cité directement Soranos. Le compilateur

dont le travail est reflété par le *Par. graecus* 2153, de son côté, a utilisé (assez abondamment) Soranos, mais également Aetius, c'est-à-dire qu'il a utilisé parfois Soranos directement ; parfois Aetius citant Soranos ; parfois Aetius citant Aspasia citant Soranos ; parfois Aetius citant d'autres auteurs ; et peut-être d'autres auteurs (directement). Mais au cours de ce travail, il a souvent, comme ici, eu sous les yeux à la fois Soranos et l'un de ses imitateurs, ce qui rend difficile tout travail d'analyse de ce processus.

Mais le grand intérêt d'apercevoir, même imparfaitement, le mécanisme de compilation, c'est que cela nous permet de dater Aspasia avec un peu plus de précision : nous savons qu'elle est postérieure à Soranos et antérieure à Aetius. Cela va dans le sens d'une phrase de Ilberg sur laquelle nous reviendrons (cf. 6), d'après laquelle Aspasia serait « postérieure à Rufus », mais comme il est possible que Rufus d'Éphèse soit antérieur à Soranos, ce dernier sera le *terminus post quem*. Je ne suis pas le premier à mettre le doigt sur ce point important pour ce qui est de la datation de notre auteur. L'apparat critique de Valentin Rose indique à cet endroit que « le compilateur ajoute à Soranos, à partir d'Aetius, ce qu'Aetius, c'est-à-dire Aspasia, avait, après le même extrait, ajouté à Soranos », et un peu plus loin (à propos du passage l. 8-12 qui contient la citation d'Hippocrate) « L'Aspasia d'Aetius (16, 18), qui suit Soranos, en donne un extrait »¹⁶.

Mais revenons à notre texte et comparons la façon dont nos deux auteurs ont choisi de faire référence à Hippocrate :

Τὴν δὲ μέλλουσαν φθεῖρειν χρῆ πρὸ ἡμερῶν τινῶν ὀλίγη χρῆσθαι τροφῆ, λουτροῖς τε συνεχέσι καὶ πεσσοῖς μαλακτικοῖς, καὶ οἴνου ἀπέχεσθαι, εἶτα φλεβοτομεῖν καὶ πλέον ἀφαιρεῖν. Γυνὴ γὰρ ἐν γαστρὶ ἔχουσα καὶ φλεβοτομηθεῖσα ἐκτιτρώσκει, φησὶν Ἱπποκράτης.

« Celle qui a l'intention d'avorter doit, pendant les quelques jours qui précèdent, prendre peu de nourriture, des bains fréquents, et des tampons émollients, et s'abstenir de vin, puis faire pratiquer sur elle une saignée abondante. Car une femme enceinte que l'on saigne avorte, dit Hippocrate. »

en face de la version de Soranos (= du *Par. graecus* 2153)¹⁷ :

Τὴν δὲ μέλλουσαν φθεῖρειν χρῆ πρὸ δύο ἢ καὶ τριῶν ἡμερῶν λουτροῖς συνεχέσι χρῆσθαι καὶ ὀλιγοτροφία καὶ πεσσοῖς μαλακτικοῖς, καὶ οἴνου ἀπέχεσθαι, εἶτα φλεβοτομεῖν καὶ πλεῖον ἀφαιρεῖν. Τὸ γὰρ ὑπὸ Ἱπποκράτους εἰρημένον ἐν τοῖς Ἀφορισμοῖς εἰ καὶ μὴ ἐπὶ στεγνοπαθούσης, ἀλλὰ [καὶ] ἐπὶ ὑγαινούσης ἀληθές· “γυνὴ ἐν γαστρὶ ἔχουσα φλεβοτομηθεῖσα ἐκτιτρώσκει.”

καὶ secl. Ermerins et post illum omnes.

¹⁶ ROSE 1882, p. 229 : « c. eadem Sorano addens ex Aetio quae iisdem ex Sorano haustis adsiderat Aetius (i.e. Aspasia) » et « excerpit Aetii (16, 18) Aspasia quae Soranum sequitur ».

¹⁷ BURGUIÈRE-GOUREVITCH-MALINAS A 20, l. 143-149 = ILBERG p. 48, l. 11-16. Notons que le texte du *TLG Online* est fautif du point de vue de l'apparat critique.

« La femme qui a l'intention d'avorter doit, pendant les deux ou trois jours qui précèdent, prendre des bains fréquents, manger peu, utiliser des tampons émollients, s'abstenir de vin, puis faire pratiquer sur elle une saignée abondante. En effet, ce qu'a dit Hippocrate dans ses *Aphorismes* est vrai sinon d'une femme souffrant de constriction, du moins dans celui d'une femme en bonne santé : une femme enceinte que l'on saigne avorte. »

Bien des points de divergence sont intéressants ici : Aspasia ne donne pas le nombre de jours pendant lesquels la femme doit s'abstenir de nourriture, et elle évite d'employer un terme technique (ὀλιγοτροφία). Elle supprime une remarque précise de Soranos, qui laissait entendre que dans les milieux méthodiques, on discutait de la portée des *Aphorismes* d'Hippocrate en fonction des états théorisés par cette école, les fameuses κοινότητες¹⁸.

On comprend que ce ne sont pas les auteurs, les citations qui intéressent Aspasia. Elle vise à une gynécologie pratique, très peu bavarde. Dans l'ensemble des fragments que nous conserve Aetius, et qui sont explicitement attribués à Aspasia, nous trouvons une autre citation d'un remède « d'Hippocrate » (p. 148, l. 27 Zervos), si tant est que ce passage ne soit pas une glose d'Aetius. En face de cette sobriété dans la citation, nous trouvons les auteurs cités par Soranos (une quarantaine d'après les *indices*), ou, à l'autre bout de la chaîne, les auteurs cités dans le livre XVI d'Aetius (dix auteurs).

Pour caractériser plus précisément les connaissances d'Aspasia, je voudrais revenir sur un passage curieux, peut-être proprement « aspasien » – il s'agit du passage qui précède celui où il y a la citation d'Hippocrate. Il s'agit d'une considération sur les risques d'avortement spontané que présentent, d'après notre texte, les différents mois de la grossesse. Lisons ce texte : Aetius XVI, 18 (p. 21, l. 28-22 l. 8 Zervos) :

Μὴ διαλυομένου δὲ πρὸς ταῦτα τοῦ σπέρματος ἐπὶ τὰ δραστικώτερα τῶν φθορίων δεῖ παραγίνεσθαι, μὴ ὡς ἔτυχε· κινδυνώδης γάρ ἐστι πᾶσα ἐμβρύου φθορά, καὶ μάλιστα ὅταν ἰσχυρὰ τῷ σώματι ἢ γυνὴ τύχη καὶ σκληροτέραν καὶ πυκνοτέραν τὴν μήτραν ἔχουσα. Διὸ φυλάττεσθαι μὲν χρὴ τὸν δεῦτερον μῆνα καὶ τὸν τέταρτον, κατὰ γὰρ τινὰ φυσικὸν λόγον, δυσσαρραστήσια καὶ νοθηρεῖα καὶ πρὸς τὸ νοσεῖν ἐπιτηδειότητες κατὰ τὸ πλεῖστον ἐν τοῖς ἄρτιοις γίνονται μῆσιν· αἰρεῖσθαι δὲ ἕνα χρόνον, τὸν τοῦ τρίτου μηνός, μήτε δὲ πρότερον μήτε ὕστερον.

« Si la semence n'est pas détruite sous l'effet de ces produits, il faut en venir aux abortifs puissants, mais pas au hasard ; car toute destruction d'embryon présente un danger, surtout si la femme se trouve avoir le corps vigoureux, et la matrice dure et compacte ; aussi faut-il prendre garde au deuxième et au quatrième mois ; car pour quelque raison naturelle, les malaises, les engour-

¹⁸ Cf. le court et clair exposé de GOUREVITCH in BURGUIÈRE-GOUREVITCH-MALINAS, p. X sq. et notamment p. XIII.

dissements et les tendances à la maladie se produisent surtout pendant les mois pairs. Il faut choisir un seul moment, le troisième mois, ni avant, ni après. »

Cette notation en quelque sorte numérolgique est tout à fait étrangère à l'esprit de Soranos. On en trouverait des parallèles dans le corpus hippocratique (pensons au danger suprême que représente le huitième mois pour l'auteur du traité *Sur le fœtus de huit mois*, etc.), mais l'expression utilisée ici pour caractériser cette propriété des nombres dans la grossesse, φυσικός, ne se trouve nulle part avec ce sens précis chez Soranos. Elle constitue bien plutôt une allusion aux propriétés cachées de la Nature et des Nombres auxquelles font allusion par exemple les astrologues¹⁹. Peut-être avons-nous ici la trace de recherches propres à Aspasia, ou de l'influence sur sa médecine des recherches de ses contemporains, mais tout cela est très hypothétique.

4. Aspasia tel(le) qu'en son texte, quelques éléments de réflexion supplémentaires

4.1. Le style d'Aspasia et les problèmes d'enchaînement des recettes

Comment sont rédigées les recettes que nous trouvons dans Aspasia ? Quels traits stylistiques peut-on trouver à ses conseils ? Elle semble utiliser de préférence les adjectifs verbaux en -τέον (p. 15, l. 6 Zervos : προνοητέον ; 15, 15 : χρηστέον ; 16, 26 : ἀκτέον ; 16, 26 : ἐμβιβαστέον ; 16, 27 : χρηστέον de nouveau etc.), mais aussi beaucoup d'infinitifs (15, 20 : διδόναι ; 15, 22 : χρῆσθαι ; 25, 12 : συμπράττειν etc.) – parfois aussi γρή + inf. (e. g. 17, 10), et à l'occasion aussi des impératifs (21, 21 : ἐπιτίθει [mais ἐπιτιθέναι 152, 11] ; 21, 22 : δίδου ; 150, 29 : χρῶ).

À ce titre, le chapitre 94 d'Aetius est particulièrement intéressant. On y trouve trois sous-chapitres, dont le second est consacré πρὸς τὰ νεμόμενα ἔλκη ἐν ὑστέρα, Ἀσπασίας, « Contre les ulcères dévorants de la matrice, d'Aspasia. » On sait depuis longtemps que l'un des modes d'accroissement des livres médicaux anciens est l'ajout de recettes de remplacement²⁰. Ces variantes sont simplement introduites par l'auteur ou le compilateur à la suite des recettes originales, et précédées du mot ἄλλο, « autre (recette) », *aliud* en latin. Nous appellerons ces variantes des 'recettes *aliud*'. Le chapitre 94 d'Aetius est l'un des deux seuls cha-

¹⁹ Ce point me semble pour l'instant indécidable. On retrouve un φυσικός λόγος assez semblable, à mon avis, dans plusieurs passages de Vettius Valens, qui reprend, en lui donnant un sens nouveau, une expression fréquente chez les commentateurs d'Aristote (κατὰ φυσικόν τινα λόγον).

²⁰ « Qui veid jamais medecin se servir de la recepte de son compaignon sans en retrancher ou y adjouster quelque chose ? », MONTAIGNE, *Essais*, II, 37 (Pléiade, p. 862).

pitres d'Aspasie qui contient des recettes *aliud* (l'autre étant le chap. 99, p. 147-148 Z.). Lisons la fin de ce chapitre p. 141, l. 14 sq. :

καὶ μετὰ τοῦτο προσθετέον τοιόνδε· ὀροβίνου ἀλεύρου, ἴρεως ἀνά δραχ. β' λεάνας μετὰ μέλιτος προστίθει. Ἄλλο. Μελίλωτα ἐψησας οἴνω ἀθαλάσσω καὶ λεάνας καὶ μέλιτος ὀλίγον ἐμβαλῶν, προστίθει. Ἄλλο. Κισσοῦ τοῦ τὸ ἄνθος χρυσίζον ἔχοντος φύλλα ἐψησας μετ'οἴνου καὶ λεάνας μετὰ μέλιτος χρῶ.

« ... ensuite il faut appliquer le remède suivant : farine de lentille, iris, trois drachmes. Faire un mélange lisse avec du miel, puis applique-le. Autre recette : faire cuire du mélilot avec du vin sans ajout d'eau de mer, faire un mélange lisse, ajouter un peu de miel, puis applique-le. Autre recette : faire cuire du lierre (de celui dont les feuilles sont dorées) avec du vin, faire avec du miel un mélange lisse. Puis utilise-le. »

On trouve ici deux recettes *aliud*, dont la seconde utilise la formule de conclusion χρῶ. Cette formule est, chez Galien, typique des extraits d'Asclépiade le Jeune. Or nous trouvons dans le texte d'Aetius, à la suite de l'extrait d'Aspasie, un extrait Ἀσκληπιάδου σκληρὸν πρὸς τὰς ἐν ὑστέρα. Cet extrait d'Asclépiade contient lui aussi un extrait de « lierre doré », comme le nôtre. Il est tentant, pour ce type de séquence, de proposer le processus suivant : Aetius lit et cite un texte d'Aspasie. Il y trouve un extrait d'Asclépiade, qu'il ne signale cependant pas comme tel (ou qui n'est pas signalé comme tel par Aspasie ; il semble cependant arriver qu'Aetius, citant par ex. Soranos, supprime du texte de ce dernier les indications de sources, cf. Soranos, t. IV, p. 95-96 Burguière et Gourevitch : Caelius et Mustio, les adaptateurs latins, comprennent des indications de source absentes d'Aetius). Aetius cherche alors dans Asclépiade des informations supplémentaires et les cite. Mais bien évidemment, ce sont là des hypothèses très fragiles.

4.2. Les occurrences de la première personne

Aspasie semble avoir écrit sur divers sujets, et non pas seulement sur les femmes, ce qui n'est pas sans intérêt pour notre recherche (Chap. 102 (ou 103 selon le sommaire), p. 150, l. 18 sq. Zervos) :

Δεῖ οὖν πρῶτον μὲν πειρᾶσθαι φαρμάκοις διαφορεῖν τοῖς ἐπὶ τῶν ὑδροκηλικῶν ἀνδρῶν προειρημένοις.

« Il faut donc d'abord essayer d'obtenir un écoulement des liquides grâce aux remèdes dont nous avons déjà parlé à propos des hommes souffrant d'hydrocèle. »

Mais la première personne supposée par le participe du grec recouvre-t-elle ici Aspasie ou Aetius ? Il faut pour essayer d'en juger examiner les autres occurrences d'emplois de la première personne. Voici ces occurrences :

– p. 17, l. 3 nous rencontrons λέγω δὴ « je veux dire », « c'est-à-dire » ; la première personne *du singulier* pourrait nous étonner, mais on peut se demander si cette expression, qui indique que l'on apporte une précision terminologique ou autre, n'est pas à l'occasion employée abusivement ; peut-être faut-il la considérer comme fixée à la première pers. du sg.).

– p. 36, l. 16, le cas est moins clair : le chapitre s'appelle περὶ ἐπιμελείας μετὰ τὴν ἔμβρυοτομίαν, Ἀσπασίας (Chap. 25, p. 36, l. 16 sq. Zervos) :

εἰ δὲ φλεγμονὴ ἐπιγένειτο, ὡς πρὸς φλεγμονὴν πάντα ποιητέον, εἰ δὲ καὶ αἰμορραγία πολλὴ γένοιτο, βοηθεῖν ὡς ἐν τῷ περὶ αἰμορραγούσης μήτρας ἐροῦμεν.

« Si une inflammation survient, il faut agir comme on fait en cas d'inflammation ; s'il y a un écoulement de sang important, il faut soigner de la façon que *nous expliquerons* dans [le chapitre ?] sur les hémorragies utérines. »

Ce passage est à rapprocher de celui que nous venons de citer à propos d'un livre (?) antérieur sur les hommes. Les lecteurs de Galien et autres compilateurs de l'époque impériale auront bien sûr à cœur de ne pas interpréter trop vite cette présence de la première personne.

Il se pourrait en effet, dans l'un et l'autre cas, ou bien qu'Aetius fasse allusion à d'autres passages de sa collection, ou bien à d'autres œuvres qu'il aurait écrites. Le premier cas me semble improbable, car d'une part le TLG ne permet pas de repérer les passages auxquels il serait fait allusion dans ce que ce logiciel possède d'Aetius, c'est-à-dire dans les œuvres éditées, et d'autre part je n'ai pas repéré de chapitre ou de passage correspondant exactement dans les livres donnés en traduction par Janus Cornarius (je veux parler des deux livres inédits en grec, X et XIV), que j'ai consultés sur Medic@, la collection électronique de médecins de l'Antiquité et du Moyen Age de la Bibl. Inter-univ. de Médecine de Paris. Il est cependant possible que la phrase concernant les hydrocèles chez les hommes soit une allusion à ce qui a été écrit par Aetius à propos des *herniae aquosae*, XIV, 22 : ce passage est donné comme tiré (principalement ?) de Léonidas (I^{er} ou II^e siècle de notre ère, donc).

– p. 30 (Chap. 22, p. 30, l. 5 sq. Zervos) :

Τὸ αὐτὸ δὲ ποιητέον καὶ εἰ μέγα ἦ τὸ ἔμβρυον καὶ εἰ τέθνηκε· καταληψόμεθα δὲ εἰ τέθνηκεν ἐκ τοῦ κατεψυγμένον ὑποπίπτειν τῇ ἀφῆ τὸ ἔμβρυον καὶ ἀκίνητον εἶναι.

« Il faut encore faire la même chose si le fœtus est grand et s'il est mort ; *nous comprendrons* qu'il est mort s'il donne au toucher une impression de froid et s'il ne bouge plus. »

Évidemment, il s'agit ici d'un emploi en quelque sorte vide de la première personne du pluriel. Nous pourrions le gloser par quelque chose comme « nous

autres médecins ». Le chapitre correspondant de Soranos (IV, 3, p. 10, l. 14-21) est bien différent et ne comporte pas de première personne. Il me semble que cet emploi ne se rencontre guère dans des compilations purement utilitaires, et il me semble (à cause de son insertion dans le texte) qu'il est probable qu'il est à mettre au compte d'Aspasie, et non à celui d'Aetius, premier point. Et d'autre part qu'il signale un texte qui est situé un peu plus haut que les simples manuels de *xenodochia* (les hôpitaux byzantins) dans la hiérarchie de la littérature technique ; son auteur n'a pas entièrement disparu derrière la description des opérations techniques à effectuer, et cela est intéressant en soi et pour ce qui nous occupera tout à l'heure.

Mais pour le reste, il me paraît difficile de trancher avec assurance ; les occurrences de première personne du pluriel peuvent recouvrir aussi bien Aspasie qu'Aetius, et en conséquence nous sommes bien mal renseignés sur l'étendue de ses intérêts en matière de médecine.

4.3. Le métier d'Aspasie : médecin ou sage-femme ?

Aspasie semble prendre soin de se distinguer de la sage-femme (p. 114, l. 1 sq. Zervos) :

Ἰδίως δὲ τὴν ἐπὶ τὴν ἕδραν ἀποστροφὴν τῆς μήτρας οὕτω βοηθεῖν. Πρῶτον μὲν οὖν τῷ δακτύλῳ παρακελεύεσθαι τῇ μαίᾳ ἀποδιωθεῖν διὰ τῆς ἕδρας τὴν ὑστέρα, κτλ.

« Dans le cas particulier d'une rétroversion de la matrice du côté du siège, il faut soigner comme suit. D'abord, ordonner à la sage-femme de repousser la matrice avec son doigt à travers (la paroi de) l'anūs, etc. »²¹

Sur le petit théâtre des soins à la patiente que nous connaissons depuis tel passage célèbre de Galien, Aspasie ne semble pas être (contrairement à ce que l'on aurait pu peut-être imaginer) sous les ordres d'un médecin, son supérieur dans la hiérarchie des soignants. Mais il peut nous sembler étonnant qu'elle, qui est une femme, délègue à la sage-femme les opérations intimes qu'elle recommande, et que l'on sait que le médecin grec, dans la tradition hippocratique, laissait volontiers à des aides de sexe féminin ou à des sages-femmes. Mais sur ce point également, il faudra faire preuve d'une grande prudence. On suppose depuis les études de Grensemann que le toucher vaginal avait été pratiqué par les plus anciens médecins hippocratiques (*MF*, I, 20 : c'est la « couche » la plus ancienne de *MF*, la couche 'A' de Grensemann), mais qu'il fut parfois évité par la suite (*MF*, I, 21 ; I, 40 ; *Femmes stériles*, 213 : ces trois occurrences sont dues à l'auteur 'C' de Grensemann)²². Cette question du statut exact d'Aspasie nous

²¹ Je ne trouve pas de passage correspondant dans Soranos.

²² Sur la pudeur, cf. aussi SORANOS, II, 6 (p. 8 BURGUIÈRE-GOURÉVITCH) : la sage-femme évite de regarder les parties intimes de la femme pendant qu'elle les masse, de peur que celles-ci ne

amène à poser la question plus générale des personnels médicaux féminins de l'Antiquité.

5. La gynécologie et le personnel médical féminin dans l'Antiquité

Pour essayer de mieux connaître Aspasia, nous devons essayer de mieux connaître la médecine des femmes dans l'Antiquité, et notamment à l'époque hellénistique et romaine.

Que savons-nous de la gynécologie ancienne ? Le corpus hippocratique contient quelques textes gynécologiques importants, ainsi qu'un certain nombre de notices gynécologiques dans les *Épidémies*. On se reportera aux ouvrages fondateurs de Grensemann pour l'analyse du détail de ces ouvrages, et au volume de King (*Hippocrates' Woman*) pour une mise en perspective plus moderne, informée par les travaux des anthropologues et des *gender studies*. Mais après « Hippocrate », la gynécologie a continué à évoluer ; malheureusement la médecine alexandrine (au sens de « première médecine alexandrine ») nous est largement inconnue (malgré des recueils de fragments comme celui de von Staden 1989). C'est surtout avec Soranos d'Éphèse, le grand médecin du premier siècle de notre ère, que nous apprenons à connaître la gynécologie post-hippocratique.

De nombreuses femmes ont exercé des professions médicales dans l'Antiquité²³. Certes, certaines d'entre elles ont été sages-femmes, et il pouvait arriver que leur pratique fasse d'elles des rivales du médecin, voire qu'elles pratiquent, si l'on peut dire, une discipline intermédiaire. Un exemple nous est peut-être donné par cette Maia (nom de métier s'il en fut), sage-femme à l'origine, mais qui laisse un remède que le maître de Pergame juge bon d'inclure dans sa collection²⁴. L'épigraphie nous transmet le nom de deux *iatromeae*, c'est à dire des médecins-sages-femmes, dont nous ne savons, hélas, à peu près rien de plus²⁵.

Quoi qu'il en soit (au moins à l'époque romaine), il n'a pas été exceptionnel que des femmes fussent médecins (*medica*, ἰατρὶνῆ). Puisque nous sommes à Lyon, une place de choix sera réservée à Metilia Donata, qui fait don d'un monument funéraire sur sa fortune²⁶. D'autres ne sont connues que par la littérature médicale, et notamment par Galien ou tel de ses prédécesseurs. Je commencerai

se contractent. L'analyse de GRENSEMANN 1987, p. 30-32. Cf. aussi les remarques de Florence BOURBON 2008, dans son édition de *Nature de la femme*, p. LXXVI, note 166, à propos des emplois d'ἐσαφάσσειν dans ce dernier traité hippocratique.

²³ Pour la suite, on consultera notamment la bonne introduction de GOUREVITCH 1984, p. 223 sq.

²⁴ *De comp. med. per gen.* V 13 (K 13, 840).

²⁵ Cf. *CIL* VI, 9477 et 9478, et GOUREVITCH 1984, p. 224.

²⁶ ROUGÉ 1982.

par prendre l'exemple d'Antiochis. Nous la rencontrons dans le traité de Galien sur les médicaments selon les lieux, mais la citation de Galien est selon toute probabilité tirée d'une citation d'Asclépiade le Jeune. Une longue série de recettes de ce médecin, série consacrée aux emplâtres contre certaines affections de la rate, occupe en effet les pages 248 à 254 du tome XIII de l'édition Kühn. Elle est tirée, nous dit Galien, du livre 4 du *Traité sur les remèdes externes* de ce médecin, et citée littéralement (κατὰ λέξιν) par lui (Galien). On y reconnaît souvent les impératifs (notamment χρῶν) assez caractéristiques de ce médecin. Antiochis est donc l'auteure d'un emplâtre contre les maux de la rate²⁷ ; ce qui est intéressant, c'est qu'elle l'a préparé pour une certaine Φαβίλλη (ἐσκευάσθη Φαβίλλη), et qu'il en existe une autre version, célèbre, composée également pour ladite Φαβίλλη. Médecine des femmes pour les femmes ? Nous y reviendrons.

Nous pouvons encore citer Xanité²⁸, qui est l'auteure d'une pommade pour le siège (ἐδρικόν). Elle apparaît sans commentaire dans une liste de remèdes d'Andromachos le Jeune cités par Galien (la liste va de K 13, 307 à K 13, 312).

Il est peut-être utile, pour mieux comprendre comment les professions médicales du début de l'Empire se partagent la scène clinique, de rappeler une anecdote célèbre, celle qui voit Galien soigner la femme de Boethus, grand personnage consulaire. C'est bien sûr Galien lui-même qui nous rapporte l'anecdote, dans le traité *Sur le pronostic, à Épigenès* :

« La femme de Boethus, qui avait été prise de flux utérin, avait au début honte devant les médecins réputés, dont je paraissais déjà à tous faire partie ; elle eut recours aux sages-femmes habituelles, les meilleures de la ville. Comme cela ne s'améliorait pas, Boethus nous rassembla tous, et s'enquit auprès de nous de ce qu'il fallait faire.²⁹ »

La femme a ensuite le ventre qui gonfle, et plusieurs des sages-femmes présentes sont persuadées qu'elle est enceinte, mais la présence d'écoulement de sang empêche les médecins de se rallier à cette opinion.

« Celle qui la gardait, et dont nous pensions avec confiance qu'elle était la meilleure, s'occupait d'elle comme si elle était enceinte et en particulier la lavait tous les jours ; il arriva que dans la première salle du bain elle fut prise d'une douleur très vive, comme cela arrive aux femmes qui accouchent. Elle perdit une certaine quantité de liquide aqueux, au point de perdre connaissance, et d'être transportée hors du bain par cette femme. Celles qui l'entouraient se mirent à appeler et à crier, sans qu'aucune d'entre elles lui frottât les pieds, les mains ou encore la région de l'orifice du ventre, que l'on

²⁷ GALIEN, *De comp. med. sec. locos* IX, 2 (K 13, 250) ; les mêmes recettes (à quelques mots près, dans l'édition Kühn) reviennent dans un autre passage où Galien cite à nouveau le livre IV du *Traité d'Asclépiade* : *De comp. med. sec. loc.* X, 1 (K 13, 341).

²⁸ *De comp. med. sec. loc.* IX 9 (K 13, 311).

²⁹ GALIEN, *De praecognitione ad Epig.*, p. 110 l. 18-22 Nutton (K 14, 641).

appelle 'estomac'. Comme je me trouvais par hasard près de la porte du bain, entendant des cris, je bondis à l'intérieur et je l'aperçus sans connaissance. Je pris aussitôt du parfum au nard, pour en frotter l'estomac, tout en enjoignant aux femmes présentes de ne pas rester là à crier en vain, et de lui réchauffer plutôt les unes les pieds, les autres les mains, d'autres enfin de lui mettre des parfums sous le nez. Nous parvînmes alors rapidement à la réveiller. »

La suite est particulièrement intéressante, et l'on nous permettra de la citer d'abord en grec :

Galien, *De praecognitione ad Epigenem*, p. 112 l. 23-26 Nutton (K 14, 643-644) :

Ἦδετο δὲ μεγάλως ἡ μαῖα προσσταλείσης ἐπὶ τῇ κενώσει τῆς γαστρὸς, οὐχ οὕτως ἐπὶ τῷ σφαλῆναι ἐπὶ τῇ τοῦ τίκτειν δόξῃ ἀλλ' ἐπὶ <τῷ> τὸ διατεταγμένον ἀπιστοῦσιν ἡμῖν ἀντιλέγειν ὡς ἐπιστημονικῶς εἰδυῖα τὸ πρᾶγμα.

<τῷ> add. Nutton.

« La sage-femme se réjouit beaucoup, lorsque le ventre, en se vidant, reprit son volume ordinaire ; non pas tant parce qu'elle s'était trompée dans son opinion en prétendant que la patiente était enceinte, mais parce que, comme quelqu'un qui aurait eu de l'affaire une connaissance scientifique, elle nous avait contredits, nous, les médecins, qui ne faisons pas confiance au traitement traditionnel.³⁰ »

Ce texte montre non seulement qu'il y avait une concurrence disons clinique ou thérapeutique entre médecins et sages-femmes, mais encore que sur le plan du savoir, des prétentions scientifiques, les deux corporations devaient s'affronter souvent³¹.

6. Les femmes-médecins et sages-femmes à nom de courtisane

6.1. Introduction : d'Aspasie à Cléopâtre et retour

Il faut signaler que, malgré la publication de l'édition, très minutieuse, d'Ilberg, malgré les riches annotations de l'édition de Burguière-Gourevitch-Malinas, ceux qui s'intéressent à Aspasie ne seront pas très aidés. Car il y a un bon gynécologue, Soranos (auquel s'intéressent les éditeurs modernes), et des auteur(e)s mineures, qui paraissent indignes de l'intérêt du chercheur, comme Aspasie : c'est donc à elle que je me suis intéressé. Il arrive qu'Ilberg ne signale

³⁰ *Ibid.*, p. 112 l. 10-26 (K 14, 643-644).

³¹ Rappelons (ce sera important pour la suite de notre propos) qu'une bonne sage-femme, d'après SORANOS (I, 2, p. 5 BURGUIÈRE-GOUREVITCH), doit « savoir les lettres » et avoir accès à la *théorie* (θεωρία).

même pas, dans son apparat lemmatique, d'où viennent les passages d'Aetius donnés comme parallèles (ainsi pour le chapitre 12 Zervos [Ilberg p. 32 « excerpts(it) Aet(ius) »], pour le chapitre 15 Zervos [Ilberg p. 136 « cf. Aet. »]) ; d'autres fois au contraire, il donne la source, ainsi pour le chapitre 22, κατὰ πόσους τρόπους γίνεται δυστοκία ἐπὶ τῶν παρὰ φύσιν γεννωμένων, Ἀσπασίας, il écrit (p. 129, note de l'apparat lemmatique *ad l. 9 sq.*) « cf. Aet(ius) XVI 22 (Ἀσπασίας) ». Ou encore pour le chapitre 18 Zervos, pour lequel il cite le titre d'Aetius (p. 47, note de l'apparat lemmatique *ad l. 21*) : « excerpts(it) Aet(ius) XVI 18 (φθόρια Ἀσπασίας) ».

Je crois pourtant qu'Ilberg a soupçonné, malgré les hésitations dont fait preuve son apparat lemmatique, quelle pouvait être l'importance d'Aspasie : il écrit par exemple dans l'étude préliminaire qu'il avait publiée à titre d'introduction à ses travaux pour l'édition :

« Der Titel ἐκ τῶν Ρούφου καὶ Ἀσπασίας bei Aetios weist darauf hin, daß Rufus von ihm nicht direkt, sondern durch Vermittlung einer 'Aspasia' benutzt ist, die noch in vielen andern Aetiostiteln genannt wird und deren Name in 'Kleopatra' eine Analogie findet³². »

« Le titre ἐκ τῶν Ρούφου καὶ Ἀσπασίας, chez Aetios, indique qu'il n'utilise pas Rufus directement, mais par l'intermédiaire d'une 'Aspasie', citée également dans bien des chapitres de cet auteur, et dont le nom présente quelque analogie avec celui de 'Cléopâtre'. »

Ici c'est le rôle (possible) d'intermédiaire joué par Aspasie qui est souligné (et l'on sait combien sont importants, pour la critique des sources, ces rôles d'intermédiaires), mais la mention de Cléopâtre va me conduire à une autre remarque de Ilberg, après quelques mots de présentation, car je crois que de sa part cette mention de Cléopâtre n'est pas innocente.

Cléopâtre est le nom que Galien donne à une auteure à qui il doit un bon nombre de recettes de remèdes cosmétiques³³. Les recettes données concernent les différentes affections du cuir chevelu, et sont tirées d'un livre intitulé « le Cosmétique »³⁴. Elle est l'un des nombreux pharmacologues actifs au cours des deux premiers siècles de l'ère chrétienne, et peut-être assez proche de Galien dans le temps. Il est difficile de ne pas penser qu'il y a peut-être un pseudonyme derrière le nom d'une reine renommée pour sa beauté et son intelligence à la fois (qui saurait mieux inventer de jolies recettes de cosmétiques ?), mais le nombre de femmes médecins au cours de la période ne nous interdit nullement de penser qu'une femme a pu prendre cet illustre nom, voire le porter par hasard de nais-

³² ILBERG 1910, p. 52, n. 2 en bas.

³³ *De comp. med. sec. loc. lib. I* (K 12, 403-405 ; 432-434 ; 492-493). Il est difficile de savoir si ces recettes, que Galien cite directement d'après le livre de Cléopâtre, ont été connues par lui de première main, ou bien si c'est Criton qui les lui a « soufflées ».

³⁴ *De comp. med. sec. loc. lib. I* (K 12, 403).

sance, le nom étant commun pendant toute l'Antiquité tardive. L'on voit déjà que cet(te) auteur(e) présente avec notre Aspasia (par l'intermédiaire de leurs « ancêtres ») de nombreux points communs ; l'une a peut-être influencé le gouvernement de la Grèce, l'autre a voulu influencer celui de Rome, l'une et l'autre ont séduit les plus hauts personnages mâles de leur époque respective. L'une et l'autre ont été admirées, de façon ambiguë, pour leur beauté, à moins que ce ne soit pour leur sagesse³⁵.

Il se trouve que le *Parisinus graecus* 2153 contient une notuscule qui a exercé la sagacité des chercheurs ; la voici.

+ ἐνταῦθά ἐστὶν ἐνὸς ἐκάστου σχήματος τὰ ἐν τῇ μήτρᾳ τῆς διαπλάσεως τῶν ἐμβρύων· καὶ πῶς ὀφείλει ἐκβάλλειν ἕκαστον ἢ μαῖα μετὰ τῆς ἐρμηνεΐας τοῦ γράμματος· ἐάσαμεν δέ, διὰ τὸ ποικίλον [tout ceci à l'encre rouge]+ γυναικεῖος ὑποζωγράφος· Ὀλυμπιάδος Ἡρακλείας διαπεμπομένης πρὸς Κλεοπάτραν βασιλίσσαν Αἰγύπτου· [ces deux lignes à l'encre noire] + Σωρανός + [ce nom à l'encre rouge, en gros caractères]³⁶

Même si le détail de ce scholion reste obscur et sans doute corrompu, il ne manque pas d'intérêt, à mon avis. Les éditeurs de la C.U.F. le traduisent ainsi :

« Ici figurent, pour chaque position (du fœtus) ce qui a trait à la configuration des embryons dans la matrice, et la façon dont la sage-femme doit extraire chacun, avec l'explication du dessin. Nous y avons renoncé [*scil.* à reproduire les schémas] à cause des couleurs. + Illustrateur spécialisé en médecine des femmes (?) d'Olympias d'Héraclée, qui adresse [ces schémas ?] à Cléopâtre, reine d'Égypte. »

Voici ce qu'écrit pour sa part Ilberg, après avoir cité notre scholion :

« Man braucht sich nur einigermaßen der schon seit dem Altertum wuchernenden pseudepigraphischen Literatur und Legende zu erinnern, um ein solches Testimonium ohne weiteres als wertlos über Bord zu werfen. »³⁷

« Il suffit de se souvenir ne serait-ce qu'un peu de la littérature et de la légende pseudépigraphiques qui ont pullulé depuis l'Antiquité pour jeter un tel témoignage par-dessus bord comme sans valeur. »

On aperçoit ici, il me semble, le témoignage des hésitations d'Ilberg. Faut-il adopter une attitude purement scientifique, neutre en quelque sorte, qui s'attache au recensement des témoignages et à la connaissance que l'on peut en avoir par-delà les siècles (ainsi qu'Ilberg le fait d'ailleurs bien souvent, heureusement), ou bien faut-il mettre implicitement en valeur une « bonne science », celle qui garde quelque chose du legs de l'époque classique, au détriment des auteurs perdus dans

³⁵ PLUTARQUE, *Vie de Périclès* 24 ; *Vie d'Antoine* 27.

³⁶ Le texte donné est celui de l'édition BURGUIÈRE-GOUREVITCH-MALINAS.

³⁷ ILBERG 1910, p. 20.

les amalgames compilatoires des âges d'argent, qu'il faut « jeter par-dessus bord » ? Aspasia en a jusqu'ici plus ou moins fait les frais, comme Cléopâtre, qui n'est cependant pas, comme le croit l'auteur du scholion, la reine d'Égypte, mais bien plutôt, si elle a quelque chose à voir avec la médecine gynécologique, l'auteure citée par Galien dont nous venons de parler. Et le lecteur moderne qui cherche à se renseigner sur notre gynécologue rencontrera à l'occasion ici et là des remarques quelque peu dépréciatives à son sujet, comme celle d'Ilberg que nous venons de citer à propos d'un témoignage de l'écho de ce que je pourrais appeler la *gynécologie (pseudépigraphé ?) des courtisanes* dans la médecine standard³⁸.

6.2. Sages-femmes et courtisanes

Or, il se trouve que la voix des courtisanes est déjà audible dans plusieurs passages du corpus hippocratique (j'emploie le mot *courtisane* de façon « molle », pour éviter d'avoir à caractériser de façon précise et pour ainsi dire sociologique les métiers du sexe dans l'Antiquité, sujet sur lequel je suis relativement incompetent).

En *Chairs* 19³⁹, l'auteur hippocratique affirme s'être entretenu avec les « hétaires publiques » au sujet de la perception qu'elles ont du moment où la semence de l'homme se fixe dans l'utérus. Le même auteur, un peu plus loin, suggère à ses lecteurs de s'informer de l'âge de naissance des fœtus auprès des sages-femmes (εἰ δέ τις βούλεται καὶ τοῦτο ἐλέγξει, ῥηϊδίον· πρὸς τὰς ἀκεστρίδας αἱ πάρεισι τῆσι τικτούσησιν ἐλθὼν πυθέσθω)⁴⁰.

Dans *Nature de l'enfant*, le médecin hippocratique, comme nous l'avons déjà rappelé en 3, affirme avoir été appelé pour aider une chanteuse de petite vertu à se débarrasser du produit accidentel de son activité annexe.

Dans la littérature postérieure, de nombreux témoignages sont à prendre en compte.

Dans un passage consacré aux remèdes tirés du corps des femmes, Pline cite des recettes empreintes de superstition, données avec des indications contradictoires par Laïs et Elephantis⁴¹ : *melius est non credere*. Mais il ajoute aussitôt d'autres recettes, peut-être plus crédibles à ses yeux, transmises par la même Laïs

³⁸ Je n'ai pas pu, dans le cadre restreint de cette recherche, me rendre auprès du legs Grmek, où se trouveraient, me dit-on, les matériaux rassemblés par le défunt savant, qui préparait, semble-t-il, un article sur cette question.

³⁹ T. 8, p. 610 l. 3-6 Littré.

⁴⁰ T. 8, p. 614 l. 10-12 Littré.

⁴¹ PLINE, *NH* 29, 81.

et une certaine Salpè, ainsi que par *Sotira obstetrix*⁴². Laïs (qui porte donc le même nom que la célèbre courtisane du IV^e siècle avant notre ère) ne nous est pas connue par ailleurs. En revanche Elephantis est sans doute la même que celle dont les livres servaient à l'empereur Tibère, à Capri, pour suggérer des prouesses sexuelles aux figurants qu'il y invitait⁴³. Cette Elephantis est encore citée par Martial dans le contexte de la littérature spécialisée dans les positions d'accouplements⁴⁴, et elle est probablement la même qu'une Elephantinè (Ἐλεφαντίνη) que l'on rencontre dans une notice de la *Suda* que je ne résiste pas au plaisir de citer :

« Astyanassa : servante d'Hélène, la femme de Ménélas. Elle fut la première à trouver les façons de se coucher pour faire l'amour, et elle écrivit sur les positions amoureuses ; plus tard, Philainis et Elephantinè rivalisèrent avec elle en ce domaine, en révélant au public les chorégraphies secrètes de la débâche.⁴⁵ »

Elephantis semble encore apparaître (sous le nom d'Elephantidè, cette fois...) dans une liste de remèdes à la calvitie donnée par Galien d'après le texte de Soranos⁴⁶. Un gynécologue s'intéresse aux remèdes cosmétiques et cite une femme à nom de courtisane : nous restons, si je puis dire, dans le même cercle.

Revenons à Olympias. Nous connaissons une auteure gynécologique (ou une femme médecin ?) de ce nom, qui serait à placer au I^{er} siècle avant notre ère, si l'on en croit une supposition de Deichgräber dans l'article de la *Realencyclopädie*. Voici les références des textes qui la concernent (Pline, *NH*) :

- 20, 226 : la mauve serait abortive, mêlée avec de la graisse d'oie.
- 28, 246 : un remède pour « purger » les femmes, c'est-à-dire pour faire venir les règles.
- 28, 253 : un remède pour soigner les parties génitales abîmées par l'accouchement, et éviter ainsi une stérilité due aux blessures post-partum.

On note qu'elle donne un remède abortif (la mauve, donc ; à moins qu'elle ne prévienne les patientes contre les dangers de la plante, mais il n'y a pas loin de l'un à l'autre), et qu'elle fait preuve d'une certaine sollicitude à l'égard des parturientes, comme notre Aspasia. Certes, l'Olympias de Pline est appelée Olympias

⁴² Laïs et Salpè : 29, 82 ; *Sotira obstetrix* : 29, 83. Cette dernière apparaît de nouveau dans un anonyme en questions-réponses de la fin de l'Antiquité édité par Rose, *Soranus Gynaecia*, p. 131 sq. : *Liber geneciae ad soteris obsetrix (sic pour l'orthographe de ce titre)*.

⁴³ SUÉTONE, *Tiberius* 43, 2 : *Cubicula plurifariam disposita tabellis ac sigillis lasciuiissimarum picturarum et figurarum adornavit librisque Elephantidis instruxit, ne cui in opera edenda exemplar imperatae schemae deesset*.

⁴⁴ MARTIAL 12, 43.

⁴⁵ *Suidae lexikon* ed. Adler, I p. 393, l. 16 et sq. Le σχήματα (« positions ») du texte grec répond au *schemae* de Suétone, note 43 ci-dessus.

⁴⁶ *De comp. med. sec. loc. lib. I* (K 12, 416).

de Thèbes, et non Olympias d'Héraclée. Mais Héraclée (Héraclée Trachis, au nord des Thermopyles ?) n'est pas très éloigné de Thèbes, et il n'est pas interdit de penser que le copiste qui a introduit dans une collection gynécologique d'époque indéterminée la référence obscure du scholion cité ci-dessus songeait à la femme médecin connue de Pline.

7. « Aspasia », un nom qui prédispose à la maïeutique

Il est curieux de noter que Platon, dans le *Ménexène*, fait parler une Aspasia. Celle-ci, dit Socrate, a enseigné l'art de la parole à bien des gens, et notamment à Périclès, ainsi qu'à lui, Socrate. Citons un instant le texte de Platon : Ménexène invite Socrate à lui dire ce qu'il dirait, s'il était choisi comme orateur pour prononcer l'éloge des Athéniens morts à la guerre :

« De mon propre fonds, rien, peut-être. Mais, pas plus tard qu'hier, j'ai entendu Aspasia faire une oraison funèbre complète sur ces mêmes hommes. Elle avait appris la nouvelle que tu rapportes, que les Athéniens allaient choisir l'orateur. Là-dessus, elle improvisa devant moi une partie du discours, tel qu'il fallait le faire ; pour le reste, elle y avait déjà réfléchi au moment où, je suppose, elle composait l'oraison funèbre que Périclès prononça, et c'étaient les restes de cette oraison qu'elle soudait ensemble. » (236 a-b).

Nous retrouvons ici le goût du pastiche, de la citation, et l'activité du compilateur, du « soudeur » de morceaux choisis.

Platon aimait faire parler les autres... le fils de Phénarète⁴⁷ en a su quelque chose. Citons ces lignes devenues canoniques où Socrate présente le métier de sage-femme⁴⁸ :

Καὶ μὴν διδοῦσαι γε αἱ μαῖαι φαρμάκια καὶ ἐπάδουσαι δύνανται ἐγείρειν τε τὰς ὠδῖνας καὶ μαλθακωτέρας ἂν βούλωνται ποιεῖν, καὶ τίκτειν τε δὴ τὰς δυστοκούσας καὶ ἔαν + νέον ὄν + δόξη ἀμβλίσκειν, ἀμβλίσκουσιν;

« À la vérité, les sages-femmes, en donnant des remèdes et en prononçant des incantations, sont capables d'accroître ou d'adoucir, si elles le veulent, les douleurs de l'enfantement, de faire accoucher celles qui ont des accouchements difficiles, et, †... † s'il paraît préférable de pratiquer un avortement, elles le font, n'est-ce pas ? »

On a l'impression saisissante de retrouver dans ce texte un résumé des chapitres aspasiens d'Aetius.

Phénarète elle-même est peut-être une fiction. Un bel article de Ann Hanson (1996) a spéculé sur les raisons qui ont pu conduire les auteurs tardifs à faire en-

⁴⁷ *Theaet.* 149 a.

⁴⁸ *Ibid.* 149 c-d.

trer une Phénarète parmi les (femmes) ancêtres d'Hippocrate. La mère de Socrate, celle qui lui a appris le bel art de la maïeutique, l'art de faire parler les autres, devient une ancêtre mythique du père des discours médicaux. Comment ne pas penser que la courtisane par excellence, la belle Aspasia, pourrait avoir quelque chose à faire avec l'art de soigner ? On est conduit, à travers Platon et sa sage-femme, promise à si bel avenir, à se demander si Aspasia ne serait pas elle-même une fiction. On y est conduit d'autant plus aisément que la parole des femmes, dans une Antiquité dominée par les hommes, n'a pas bonne presse.

Disons encore quelques mots de la première Aspasia. Le personnage historique de la bonne amie de Périclès a beaucoup fait parler de lui, ou a beaucoup parlé, comme on voudra. C'est bien sûr le livre XIII des *Sophistes à table* qui nous donne les renseignements les plus détaillés à ce sujet. On y apprend en particulier que les anciens soupçonnaient parfois, à la suite d'Idoménée [de Lampsaque, ami d'Épicure, auteur de biographies, en part. *περὶ τῶν Σωκρατικῶν*], que l'*Aspasia* d'Eschine le Socratique⁴⁹ fût en fait une composition de Socrate lui-même... Le nom avait aussi servi de titre à un dialogue d'Antisthène. Quant à Hérodicos ὁ Κρατήτειος [grammairien du II^e siècle avant notre ère, élève de Cratès de Mallos], il a transmis des vers d'Aspasia, dont nul ne soupçonnerait aujourd'hui qu'ils aient pu être écrits par la grande dame du milieu du V^e siècle. « Il ne m'a pas échappé, Socrate, que le désir du fils de Dinomaque et de Klinias avait mordu ton cœur... » (il s'agit bien sûr d'Alcibiade). Voici de nouveau Aspasia enseignant Socrate, et ce, sur le même programme que Phénarète, si l'on peut dire, puisque cette dernière connaissait non seulement l'art de faire naître, mais, nous dit le *Théétète*, celui de bien assortir les couples⁵⁰.

Une autre Aspasia doit nous intéresser ; je veux parler de la courtisane qui partagea la vie de Cyrus le Jeune. Élien (à la fin du second ou au début du troisième siècle) lui consacre une longue notice de l'*Histoire variée*⁵¹. Nous y apprenons que cette Aspasia était fille d'une mère morte en couche, et qu'encore enfant, elle fut guérie d'une protubérance au cou par une offrande à Aphrodite – « et non par les médecins ou les remèdes ». On la connaît aussi sous le nom de Milto, mais il semble bien que Milto soit le surnom, et Aspasia son nom d'origine ; cela dit, il n'est pas improbable qu'Aspasia ait fini par devenir, à une certaine époque, un nom professionnel (de courtisane).

Ces deux Aspasias illustres, dont l'une fréquente le maître de la maïeutique et l'autre survit à la mort de sa mère en couches, ne peuvent que nous inciter à regarder avec prudence le nom d'une Aspasia gynécologue de l'Antiquité tardive.

Il faut enfin signaler que si une courtisane se mettait à écrire, ce ne serait pas une première, puisque nous savons que Gnathaena, courtisane célèbre, avait

⁴⁹ Cf. ATHÉNÉE V 220 b.

⁵⁰ PLATON, *Théétète* 149 d 5 sq.

⁵¹ *Histoire variée*, XII, 1. Elle est aussi citée par ATHÉNÉE XIII, 576 d.

écrit une *Règle de banquet*, pour rivaliser, nous dit Athénée, avec les philosophes qui composaient ce genre d'ouvrage, et que Callimaque l'avait reçue dans son catalogue : 323 lignes⁵².

8. Poésie et vérité : de quelques soupçons modernes, et conclusion dubitative

Dans une conférence (éditée ensuite sous forme de plaquette) intitulée « *Die griechische Dichterin* », Martin L. West a étudié les poétesses de la littérature grecque. Il a, à cette occasion, rappelé une hypothèse qu'il avait déjà formulée par le passé : Erinna, poétesse du IV^e siècle, serait une fiction, une auteure imaginaire. West apporte à cette hypothèse des arguments assez convaincants, qu'il n'y a pas lieu d'étudier ici, et il rappelle que la fiction consistant à créer des poétesses avait de beaux jours devant elle, depuis la Damophylè de Philostrate (*Vie d'Apollonios*, I, 20) jusqu'à la Bilitis de Pierre Louÿs, il y a un peu plus de cent ans. Il écrit : « Erinna, ainsi que toute sa tragique histoire, fut la brillante création d'un auteur anonyme [noter le masculin] dont l'imagination créatrice s'est imposée au goût romantique du premier hellénisme » (p. 25, je traduis).

Comme je me posais, à cause de mon Aspasia, la question des modalités d'une voix féminine dans l'Antiquité, je suis allé voir du côté des poétesses. Sulpicia : les éditeurs de la Renaissance nous ont laissé un long fragment hexamétrique *Sulpitiae carmina quae fuit Domitiani temporibus*⁵³. Las ! Il ne s'agirait pas là de la production de la poétesse admirée par Martial (10, 35) mais d'un exercice maladroit produit par quelque savant de la fin de l'Antiquité ou même de la première Renaissance. Notons cependant qu'une poétesse appelée Sulpicia a bien existé à Rome à la fin du premier siècle de notre ère, et qu'elle y a composé des vers admirés par Martial ; il n'est pas exclu que le vers 15 de l'épigramme de Martial, *cuius carmina qui bene aestimarit, nullam dixerit esse nequiores, nullam dixerit esse sanctiores* soit une allusion aux prouesses sexuelles des deux époux. Sujet particulièrement féminin pour l'esprit hellénistique, comme tout ce qui touche aux organes de la reproduction ?

Mais il y a une autre Sulpicia, celle du *corpus Tibullianum*. On sait les soupçons qui pèsent sur la sincérité des auteurs d'élégies érotiques romaines, et sur le caractère autobiographique ou non de leurs expériences amoureuses, notamment depuis le beau livre de Paul Veyne. J'espérais, lorsque j'ai commencé à réfléchir à cette question d'une voix des femmes dans la littérature antique, que celui-ci (Veyne) aurait eu à cœur d'évoquer le cas Sulpicia (la S. élégiaque, donc), puisqu'il a détricoté en des pages admirables la fiction des « ego » que Tibulle ou Propertius ont dressés pour leurs lecteurs devant une Cynthie ou une Délie imagi-

⁵² ATHÉNÉE XIII 585 b. Notons que Callimaque est à peu près contemporain de Gnathaena.

⁵³ Pour cette Sulpicia, cf. KROLL 1931.

naires. Mais non : Sulpicia n'y apparaît, sauf erreur, que dans une note de bas de page. Veyne semble affirmer sa réalité⁵⁴, comme le fait Gordon Williams dans son ouvrage *Tradition and Originality in Roman Poetry*, Oxford, 1968, p. 542. Et sans prétendre à aucune certitude en la matière, j'avoue que mon survol de la littérature secondaire à ce sujet m'incline à penser que Sulpicia a vraiment existé⁵⁵.

Bien sûr, il reste quelques poétesses, il reste Sappho, il reste, admettons, Corinne ou Nossis. Mais nous voyons à travers ce détour par les « belles lettres » qu'il y a un problème de la voix féminine dans l'Antiquité, problème qui découle directement de l'interdiction qui est faite, dans la vie courante, aux femmes de parler en public (l'*Économique* de Xénophon ou les textes de Plutarque sont éloquentes à ce sujet).

Mais plus que la poésie, c'est la médecine qui nous intéresse ici, et elle n'est pas épargnée par le scepticisme des modernes. Helen King (1998) a laissé entendre que les deux témoignages du Corpus hippocratique mettant en scène une recherche d'information auprès de prostituées et de sages-femmes pourraient bien ne pas être le reflet de rencontres réelles (qui feraient entendre peu ou prou la voix authentique de femmes du V^e ou IV^e siècle), mais être au contraire des fictions, créées pour donner du crédit au discours du médecin hippocratique : « *a further possibility must be that this is all male bluff, comparable to the manufacturers of methods of birth control in the 1930s couching their claims in the voices of female 'experts' sharing their experience 'woman to woman'* » (p. 136). Elle a montré également qu'une autre sage-femme, Hagnodikè, prétendue disciple d'Hérophile, était une fiction (p. 181-186).

Le cas Aspasia nous place donc devant cette difficulté qui se pose régulièrement aux chercheurEs des études de genre (*gender studies*) sous la forme d'un raisonnement circulaire : « les femmes n'ont pas eu la parole jusqu'ici ; par conséquent, il est improbable que les quelques textes de femmes que nous possédons ne soient pas écrits par des hommes ; nous n'avons donc aucun texte écrit par des femmes, ce qui prouve bien qu'elles n'avaient pas la parole. » Le problème se pose à peu près dans les mêmes termes pour différentes minorités.

Helen King semble cependant croire à l'historicité d'Aspasia : « *Aspasia was a writer on women's diseases in the second century A.D.* » écrit-elle (p. 186) sans citer aucune source, alors qu'elle est plus circonspecte à propos de Cléopâtre (« *the alleged author* », *ibid.*, dit-elle en citant imprécisément les témoignages galéniques à son sujet).

Bien sûr, l'ensemble des faits allégués jusqu'ici semble aller dans le sens d'une « fausse auteure ». La question du nom est ici centrale. Cléopâtre est un

⁵⁴ VEYNE 1983, p. 285, note 10 : « Les vers d'amour pouvaient faire allusion à la véritable personne du poète ou de la poétesse, s'il s'agissait d'une affection légitime pour une épouse ou pour un fiancé. Il faudrait évoquer ici le cas de Sulpicia ».

⁵⁵ Je remercie Johanne Lévy, qui a bien voulu éclairer ma lanterne à ce sujet.

nom très fréquent, Aspasia ne l'est pas. Le répertoire de Solin⁵⁶ donne 9 « Aspasia » attestées par l'épigraphie. On opposera cette rareté aux 172 *Athenais* ou aux 293 *Eutychia* par exemple. Dans ces conditions, il est probable qu'Aspasia soit un pseudonyme, un nom bien choisi par quelqu'un qui avait compris que ce nom se situait à la croisée de bien des chemins littéraires. C'est aussi, il me semble, la position de Gourevitch et Burguière, qui parlent de « la prétendue Aspasia »⁵⁷. Et l'on pourrait être assez vite conduit à ajouter à cette première déduction une deuxième : Aspasia ne saurait être qu'un pseudonyme pris par un homme.

J'hésite à aller si loin dans le scepticisme, et à approuver cette deuxième conclusion. Je vais essayer d'expliquer pourquoi. Les œuvres littéraires (et j'inclus sous cette étiquette également les œuvres de littérature technique) peuvent bien avoir été créées par des auteurs déguisés (l'Antiquité abonde en témoignages à ce sujet). On est convenu de penser que la chose était moins probable pour les inscriptions votives, et, de cet accord des doctes, il résulte qu'il a bien existé des femmes *medicae* dans le monde gréco-romain, pour lesquelles nous avons aussi des témoignages littéraires indirects. Et il est à peu près certain qu'il y a eu des femmes comme Antiochis qui pratiquaient la médecine (et plus encore la « maïeutique », l'art de l'accouchement !) surtout ou uniquement pour d'autres femmes.

Par ailleurs, il y a bien des femmes qui ont composé des œuvres littéraires. Il y a même des courtisanes qui ont composé des œuvres littéraires (Gnathaena). Et il n'est pas invraisemblable que des médecins se soient informés auprès de courtisanes, même si les témoignages du *C. H.* à cet égard paraissent suspects ; car les courtisanes ne vivent pas dans un monde séparé des autres êtres humains, les nombreuses anecdotes d'Athénée, dont une partie doit être exacte, en témoignent.

Bien que chaque société définisse, bien au-delà des catégories du sexe biologique, des classes de genre auxquelles elle voudrait (si tant est que la société *veuille* quoi que ce soit) que l'on se conformât, les individus dépassent ces habits qu'on leur a mal faits, ils / elles se déguisent constamment et peuvent, à l'occasion, faire changer les catégories que leurs aînés avaient définies⁵⁸. Les femmes ne devraient pas parler, disent les anciens. Mais il peut bien se trouver qu'elles l'aient fait quand même.

J'ai donné, dans les lignes qui précèdent, un aperçu de ce que l'on peut savoir de l'œuvre d'Aspasia, gynécologue de la fin de l'Antiquité. J'ai essayé de montrer que pour un(e) médecin de l'époque romaine occupé notamment de gynécologie, « Aspasia » était un nom fort bien trouvé, en particulier si cette personne se piquait de références littéraires érudites. Cela n'implique pas que ce

⁵⁶ SOLIN 2003² (= *CIL* Auctarium 2, 1).

⁵⁷ SORANOS, *Maladies des femmes*, livre IV, p. 86. Cf. aussi *ibid.*, en haut de la page : « cette signature supposée ».

⁵⁸ On trouvera de belles pages à ce sujet dans le beau livre récent d'Elsa DORLIN 2006.

nom ait été *choisi* par une médecin *femme*. Mais il serait de mauvaise méthode de juger qu'il serait impossible qu'il en soit ainsi. Nous nous rappellerons, nous autres barbares, les beautés et les difficultés de ce genre de truchement en relisant, pour finir, quelques lignes qui portent non sur une Aspasia, mais sur Cléopâtre, reine d'Égypte :

Καὶ γὰρ ἦν, ὡς λέγουσιν, αὐτὸ καθ' αὐτὸ τὸ κάλλος αὐτῆς οὐ πάνυ δυσπαράβλητον οὐδ' οἷον ἐκπλήξαι τοὺς ἰδόντας, ἀφῆν δ' εἶχεν ἢ συνδιαίτησις ἄφυκτον, ἢ τε μορφή μετὰ τῆς ἐν τῷ διαλέγεσθαι πιθανότητος καὶ τοῦ περιθέοντος ἅμα πως περὶ τὴν ὁμιλίαν ἦθους ἀνεφερέ τι κέντρον. Ἡδονὴ δὲ καὶ φθεγγομένης ἐπῆν τῷ ἦχῳ· καὶ τὴν γλῶτταν ὡσπερ ὄργανόν τι πολύχορδον, εὐπετῶς τρέπουσα καθ' ἣν βούλοιο διάλεκτον, ὀλίγοις παντάπασιν δι' ἐρμηνέως ἐνετύγχανε βαρβάροις, τοῖς δὲ πλείστοις αὐτῇ δι' αὐτῆς ἀπεδίδου τὰς ἀποκρίσεις.

« Et de fait sa beauté, à ce que l'on dit, n'était pas en elle-même incomparable, ni telle qu'elle dût frapper de stupeur ceux qui la voyaient, mais sa fréquentation avait un attrait irrésistible, et sa silhouette, en même temps que le caractère persuasif de ses paroles, et la manière d'être qui se manifestait dans sa conversation, cela portait avec soi une sorte d'aiguillon. Le plaisir accompagnait même le son de sa voix quand elle parlait, et elle accoutumait facilement sa langue, comme un instrument à plusieurs cordes, aux tournures de tous les dialectes ; il y avait peu d'étrangers à qui elle s'adressât par l'intermédiaire d'un interprète ; à la plupart, c'était elle qui répondait, sans aide.⁵⁹ »

BIBLIOGRAPHIE

I. Éditions de textes médicaux.

BOURBON F. 2008, *Hippocrate : Nature de la femme*, Paris.

BURGUIÈRE P., GOUREVITCH D. & MALINAS Y. (éd.) 1988-2000, *Soranos d'Éphèse : Maladies des femmes*, tomes I à IV, Paris.

ILBERG J. 1927, *Sorani Gynaeciorum libri IV, De signis fracturarum, De fasciis, Vita Hippocratis sec. Soranum*, Leipzig – Berlin, (= CMG IV).

ROSE V. 1882, *Sorani Gynaecia*, Leipzig.

ZERVOS S. 1901, *Aetii liber XVI*, Leipzig.

⁵⁹ Plutarque, *Vie d'Antoine* 27.

II. Autres.

- ADLER A. 1928-1938 éd., *Suidae lexikon*, Leipzig.
- BERNERT E. 1938, art. *Philagrios* n° 2, in *RE* XIX, 2, col. 2103-2105.
- CRUSIUS O. 1905, art. *Elephantis* n° 3, in *RE* V, 2, col. 2324-2325.
- DAREMBERG CH. & RUELLE CH. É. (éd.) 1879, *Œuvres de Rufus d'Éphèse*, Paris.
- DEICHGRÄBER K. 1939, art. *Olympias* n° 12, in *RE* XVIII, 1, col. 185.
- DORLIN E. 2006, *La matrice de la race, généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris.
- FABRICIUS C. 1972, *Galens Exzerpte aus älteren Pharmakologen*, Berlin – New-York.
- GARZYA A. 1984, « Problèmes relatifs à l'édition des livres IX-XVI du *Tétrabiblon* d'Aetius d'Amida », *REA* 86, p. 245-257.
- GOUREVITCH D. 1984, *Le mal d'être femme*, Paris.
- GRENSEMANN H. 1987, *Knidische Medizin 2. Versuch einer weiteren Analyse der Schicht A in den pseudohippokratischen Schriften De natura muliebri und De mulieribus I und II*, Wiesbaden.
- HANSON A. E. 1996, « Phaenarete : Mother and Maia », in *Hippokratische Medizin u. antike Philosophie* [= Verhandlungen des VIII Int. Hippokrates Koll. in Kloster Banz / Staffelstein, 23-28sept. 1993], WITTERN R. & PELLEGRIN P. (éd.), Hildesheim – Zürich – New-York, p. 159-181.
- ILBERG J. 1910, *Die Ueberlieferung der Gynäkologie des Soranos von Ephesos*, Leipzig, Teubner (= Abhandlungen d. ph.-hist. Klasse d. kön. sächs. Gesellsch. d. Wiss. XVIII, ii).
- KING H. 1998, *Hippocrates' Woman, Reading the Female Body in Ancient Greece*, London – New-York.
- KROLL W. 1931, art. *Sulpicia* n° 115, in *RE* IV A1, col. 880-882.
- LIPINSKA M. 1900, *Histoire des femmes médecins depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours*, Paris [ouvrage consulté sur le site Medic@].
- NARDI E. 1971, *Procurato aborto nel mondo greco-romano*, Milano.

- ROUGÉ J. 1982, « Une inscription de 'médecin' au musée de Lyon : *CIL XIII 2019* », in *Centre Jean Palerne, Mémoires III : Médecins et médecine de l'Antiquité*, Saint-Étienne, p. 165-170.
- RÜTTEN TH. 1997, « Medizinethische Themen in den deontologischen Schriften des *Corpus Hippocraticum* », in *Médecine et morale dans l'Antiquité*, Entretiens Hardt, Genève, p. 65-120.
- SOLIN H. 2003², *Griechische Personennamen in Rom. Ein Namenbuch*, Berlin – New-York.
- VON STADEN H. 1989, *Herophilus. The Art of Medicine in Ancient Alexandria*, Cambridge.
- VEYNE P. 1983, *L'élégie érotique romaine*, Paris.
- WELLMANN M. 1893, art. *Aetius* n° 8, *RE I*, col. 703-704.
- WEST M. L. 1996, *Die griechische Dichterin, Bild u. Rolle*, Stuttgart – Leipzig.